

Vérités et contre-vérités : stop à l'intox !

Depuis plusieurs semaines circulent de nombreuses contre-vérités concernant la situation de Sceaux en matière de finances, de dette, d'impôt, de sécurité ou d'urbanisme. Ce phénomène est malheureusement inévitable en période électorale : faute de réflexion, d'expérience, d'idées et de projets, certains candidats se contentent d'inventer des peurs inutiles. **Il est temps de rétablir la vérité.**

Intox 1

« La ville est mal gérée et au bord de la faillite »

- C'est ce que proclament les Cassandre de l'opposition depuis près de vingt ans ! Et pourtant, la ville continue de fonctionner, sans avoir jamais été mise sous une tutelle quelconque. Cherchez l'erreur !
- La ville a dégagé en 2019 un excédent des recettes courantes sur les dépenses courantes de près de 5 millions d'euros.
- Les dépenses de fonctionnement courantes ont augmenté de moins de 1% par an ces dernières années.
- La notation de Sceaux par LocalNova, société de notation indépendante¹, est, en février 2020, de 2A. Elle était de 2A- en 2014. Elle s'est donc améliorée, et correspond à l'appréciation générale « qualité de la situation financière très bonne », et à une note de 18/20.

Intox 2

« La ville a été mise à l'index par la Cour des Comptes »

- Depuis des années, la ville obtient l'une des meilleures notes de France (entre 19 et 20) pour la qualité de ses comptes.
- La Cour des Comptes a retenu la candidature de Sceaux pour expérimenter la certification des comptes publics. Seulement 24 autres collectivités en France ont été ainsi sélectionnées.
- Le président de la Cour des Comptes est venu lui-même à Sceaux féliciter la ville pour cette expérimentation !

Intox 3

« La ville est surendettée »

- Le Figaro a publié en novembre 2019 la liste des 52 communes de France de plus de 10 000 habitants surendettées : Sceaux n'y figurait pas.
- La ville détient un important actif foncier et immobilier (plus de trois fois le stock de la dette). Elle est propriétaire de tous ses équipements.
- La dette est remboursable en douze ans, soit une durée bien inférieure à la durée d'amortissement des voiries et bâtiments.
- La dette est totalement stabilisée depuis 2008. Elle a même légèrement diminué.

¹ www.localnova-finance.fr

- La ville n'a souscrit aucun emprunt toxique. Elle a au contraire équilibré les risques en maintenant 50% de la dette à taux fixe et 50% à taux révisable et protégé. Le taux moyen d'intérêt de la dette de Sceaux est l'un des plus faibles de France.
- Les remboursements annuels d'emprunts sont assurés par des ressources propres, et non par de nouveaux emprunts. D'ailleurs, la loi l'interdit !
- La dette ne finance que des investissements : équipements publics de qualité, voirie, réseaux. Ces équipements sont mis à la disposition des services publics, des clubs et des associations : ils sont la condition nécessaire de leur fonctionnement, au service de tous, pour aujourd'hui et pour demain.

Intox 4

« Les impôts locaux ont explosé »

- Entre 2008 et 2019, la taxe foncière a augmenté en moyenne de 3,4% par an. C'est plus que l'inflation, mais moins que la valeur de l'immobilier à Sceaux, et équivalent à la progression du revenu moyen des Scéens.
- Toutes choses égales par ailleurs (et notamment la composition familiale), la progression de la taxe d'habitation a été encore plus faible.
- L'augmentation du produit fiscal à Sceaux représente moins de la moitié des prélèvements répétés de l'Etat sur les finances de la commune : depuis 2014, l'Etat a ainsi « taxé » Sceaux d'un total de près de 15 millions d'euros !
- L'administration fiscale considère que la pression fiscale à Sceaux est toujours inférieure à la moyenne (et taxe d'ailleurs la ville pour cette raison).

Intox 5

« L'insécurité à Sceaux a considérablement augmenté »

- En 1994, il y avait 219 cambriolages à Sceaux. En 2017, il y en a eu 140. En 2019, le nombre a baissé à 99. Ce n'est pas le nombre qui a augmenté, mais la connaissance de ce nombre !
- En 2018, il y a eu à Sceaux, au total, 931 faits de délinquance à Sceaux, soit 47 faits pour 1000 habitants. Pour le département des Hauts-de-Seine, ce chiffre atteint 51 faits pour 1000 habitants.
- Le 16 août 2019, en réponse à une lettre du maire de Sceaux, le ministre de l'Intérieur, proche de l'opposition municipale, écrivait lui-même : « *La ville de Sceaux ... est en effet concernée par les vols par effraction, mais sur des volumes faibles* ».

Intox 6

« Sceaux est bétonnée »

- En dix ans, le maire a refusé une vingtaine de dossiers de promoteurs ayant obtenu l'accord de propriétaires de maisons. Ces dossiers représentaient près de 500 logements !
- L'Etat (y compris la majorité actuelle !) enjoint à Sceaux de construire 80 à 90 logements par an. La réalisation de logements étudiants contribue à atteindre ce nombre, en densifiant moins qu'avec des logements familiaux, et permet également d'atteindre les 25% de logements sociaux obligatoires.
- En dix ans, seuls 10 pavillons ont été démolis. Ils ont été remplacés pour 8 d'entre eux par d'autres pavillons.
- Aucune des centaines de maisons inscrites à l'inventaire du patrimoine annexé au plan local d'urbanisme n'a été démolie !
- Le taux de construction à Sceaux est de 0,6%, le plus faible du sud des Hauts-de-Seine. Il est de 2,6% à Châtenay-Malabry, de 1,5% à Châtillon ou Antony ...
- La population de Sceaux a baissé de 3,3% entre 2015 et 2020. C'est la deuxième plus forte baisse du Département ... et cela pénalise d'ailleurs la ville pour l'obtention, voire le maintien, de services publics et de transports.